

Paris, le 29 janvier 2021

## Communiqué de presse

---

**VroomVroom.fr met en demeure le Ministère de l'Intérieur de publier les taux de réussite des écoles de conduite et des candidats libres pour l'année 2019 et 2020.**

Pour permettre aux candidats au permis de conduire de choisir leur future auto-école en toute transparence, VroomVroom.fr édite – depuis 2013 – un comparateur sur lequel les internautes peuvent consulter (entre autres) les taux de réussite des écoles de conduite.

La communication de ces taux de réussite a été obtenue auprès de la Délégation à la sécurité routière (DSR, rattachée au Ministère de l'Intérieur) suite à la saisine de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) en 2013 et en 2016. Ces avis reconnaissent aux taux de réussite des auto-écoles le caractère de « donnée publique ».

En juillet 2019, VroomVroom.fr a demandé à la DSR la communication des taux de réussite des candidats libres. Faute de réponse, la CADA a été saisie à nouveau et, en juin 2020, elle a donné un avis favorable à la communication des taux de réussite des candidats libres, par département.

Sollicité à de nombreuses reprises au cours de ces derniers mois, la Délégation à la sécurité routière, en la personne de Marie GAUTIER-MELLERAY, n'a pas donné suite aux demandes de VroomVroom.fr, et ce malgré les différentes décisions administratives rendues par la CADA.

Pour Nicolas GRUMBERG, dirigeant de VroomVroom.fr, « *ce refus de communiquer les taux de réussite, l'année même où nous avons obtenus que soient inclus ceux des candidats libres, ne peut que nous interroger. D'un côté, nous avons le rapport Dumas de février 2019 qui prône une plus grande transparence pour les candidats et de l'autre, nous avons le Ministère de l'Intérieur qui fait tout pour empêcher que les candidats puissent décider en connaissance de cause* ».

VroomVroom.fr saisit aujourd'hui le Ministre de l'Intérieur Gérald DARMANIN pour mettre fin à cette situation anormale et pouvoir remplir sa mission d'information des futurs candidats au permis de conduire.

### **À propos de VroomVroom.fr, premier comparateur d'auto-écoles en France**

Depuis 2013, VroomVroom.fr est le site de référence utilisé par les candidats au permis de conduire pour trouver leur future auto-école. Consulté par 1,7 millions de visiteurs uniques en 2020, il référence les 13 000 auto-écoles en activité et les 2 100 centres d'examen du code de la route.

VroomVroom.fr est également le premier site d'avis vérifiés sur les auto-écoles et respecte la norme ISO 20488 « Avis en ligne de consommateurs ».